



AVIS N°1

PUBLICATION DES REPONSES AUX QUESTIONS FORMULEES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES AO/Z00/DBA/18/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SOLUTIONS ET D'EQUIPEMENTS DE RESEAUX VSAT

QUESTIONS RELATIVES À LA CAPACITÉ SATELLITAIRE

Question

La solution recherchée intègre-t-elle la capacité satellitaire déjà négociée par la BCEAO avec Intelsat ou attendez-vous à une offre complète indépendante de Intelsat?

Réponse

Non. La capacité satellitaire souscrite chez Intelsat est maintenue et ne doit faire l'objet d'aucune modification dans le cadre du présent appel d'offres, comme indiqué à la section II.1.

Question

Le contrat d'Intelsat est-il toujours en vigueur ?

Réponse

Oui le contrat est toujours en vigueur pour une durée de cinq (5) ans renouvelable tacitement.

Question

Si oui, combien de temps reste-il sur le contrat de 5 ans ?

Réponse

Il reste quatre (4) ans.

QUESTIONS RELATIVES AUX EXIGENCES

Question

La solution doit-elle supporter l'accélération TCP mise en place par la BCEAO, ou faut-il que cette d'accélération TCP soit une fonction fournie avec la plateforme VSAT ?

Réponse

L'intégration des fonctions d'accélération TCP est souhaitable. Toutefois, la solution devra supporter et comprendre l'accélération TCP de type SYMANTEC BlueCoat mise en place par la BCEAO.

Question

La solution doit-elle supporter des mécanismes de QoS mis en place par la BCEAO, ou faut-il que la QoS soit une fonction fournie avec à la plateforme VSAT ?

Réponse

La QoS doit être fournie nécessairement par la plateforme VSAT. En outre, cette dernière devra supporter les mécanismes de qualité de services mis en place par la BCEAO.

QUESTIONS RELATIVES AU DÉPORT OPTIQUE DE TYPE ETL**Question**

Les liaisons optiques doivent-elles être fournies en mode redondées (1+1) parcours différenciés :

- Pour la bande L Vers les Amplificateurs et depuis les LNBs ?
- Pour la bande L Vers le BUC 25W et le LNB destiné à l'internet ?

Réponse

Au Siège de la BCEAO, deux parcours A et B sont déterminés entre l'antenne VSAT de diamètre 7m3 où sont installés les amplificateurs de type outdoor et la salle des Serveurs informatiques au 6^{ième} étage du Bâtiment Annexe.

Pour la bande L vers les BUCs 350 W et depuis les LNBs, le mode n'est pas redondé. Il s'agit d'une simple protection en (1+1) parcours différenciés. Cela signifie que le premier couple Rx/Tx passe en (1+0) sur le parcours A et le second couple en (0+1) sur le parcours B. Le système (1+1) doit être exempt de phénomène d'intermodulation du signal transporté ;

Pour la bande L vers le BUC 25W et le LNB destiné à l'internet, il est uniquement attendu du (1+0) sur le parcours A. Toutefois, le dimensionnement (brins de fibre et slots libres) devra permettre sa protection à l'avenir. En plus, le système 1+0 doit être exempt de phénomène d'intermodulation ou distorsion du signal transporté.

Question

La référence 10 MHz est-elle à fournir pour les BUC/HPA du forward VSAT, du lien internet, ou les deux ?

Réponse

La référence 10 MHz n'est pas à fournir pour les BUC 350 W dotés de références internes. Par contre, elle devra être fournie pour l'IBUC-25 Watts de l'Internet.

Question

La référence 10 MHz est-elle à fournir pour les LNBs au niveau retour sur la plateforme VSAT, au niveau réception du lien internet, ou les 2 (les LNB à fournir dans le cahier des charges semblant être en référence interne PLL) ?

Réponse

La référence 10 MHz n'est pas à fournir pour aucun LNB.

Question

Faut-il fournir également des liaisons optiques pour la supervision des équipements outdoor ?

Réponse

Oui. Toutefois, la solution proposée devra permettre l'agrégation, le transport et la télégestion des équipements outdoor. A cet égard, le NMS à fournir devra être doté de fonction de surveillance IP pour vérifier en permanence leur disponibilité.

QUESTIONS RELATIVES À LA REDONDANCE DES DEUX HUBS VSAT**Question**

La Bascule entre le Hub Principal et les Hubs Secours doit elle être automatique sur défauts, ou avec intervention humaine ?

Réponse

Pour les deux Hubs du Sénégal, le basculement doit se faire automatiquement sans intervention humaine. En cas d'échec de basculement automatique, un opérateur peut décider de la commutation en intervenant manuellement au travers d'une interface graphique GUI. Par ailleurs, lors de la redirection vers le hub actif, les liaisons des sites distants ne doivent pas souffrir d'instabilité.

Question

Si le déclenchement est automatique, quels seraient les critères sources de déclenchement?

Réponse

Le basculement peut être géré par un module ou serveur qui contrôle et arrête la transmission satellite. La BCEAO n'a pas de critères sources standards. Toutefois, le basculement vers un autre hub survient dans l'un des cas suivants :

- un sinistre affectant les systèmes radiofréquences du Hub Principal ;
- une indisponibilité totale de trafic sur le Hub principal ;
- une rupture partielle ou globale de trafic suite à un défaut électrique ;
- une panne matérielle d'équipements ;
- une forte température excédant 35° au niveau de la salle informatique ;
- un arrêt programmé des systèmes du Hub Principal ;
- un arrêt manuel ou une maintenance programmée au Hub du Siège.

Question

Faut-il prévoir une redondance des modulateurs pour les 3 HUBs (2 Faisceaux +1 secours) ?

Réponse

Pour les deux Hubs VSAT du Sénégal (2 faisceaux + 2 secours). Pour le hub de secours VSAT à l'Agence Principale d'Abidjan (2 faisceaux + 1 secours).

Question

Faut-il prévoir une redondance des multi-récepteurs au niveau des 3 HUBs (c-à-d un multi récepteur de secours en plus de la quantité requise, en mode (n+1)) ?

Réponse

Pour tous les 3 Hubs VSAT de la Banque, le nombre de multi-récepteur à fournir est laissé à l'appréciation du fournisseur qui tiendra compte de l'évolution technologique. Toutefois, la protection physique doit être assurée pour chaque faisceau afin de garantir la disponibilité du réseau VSAT.
